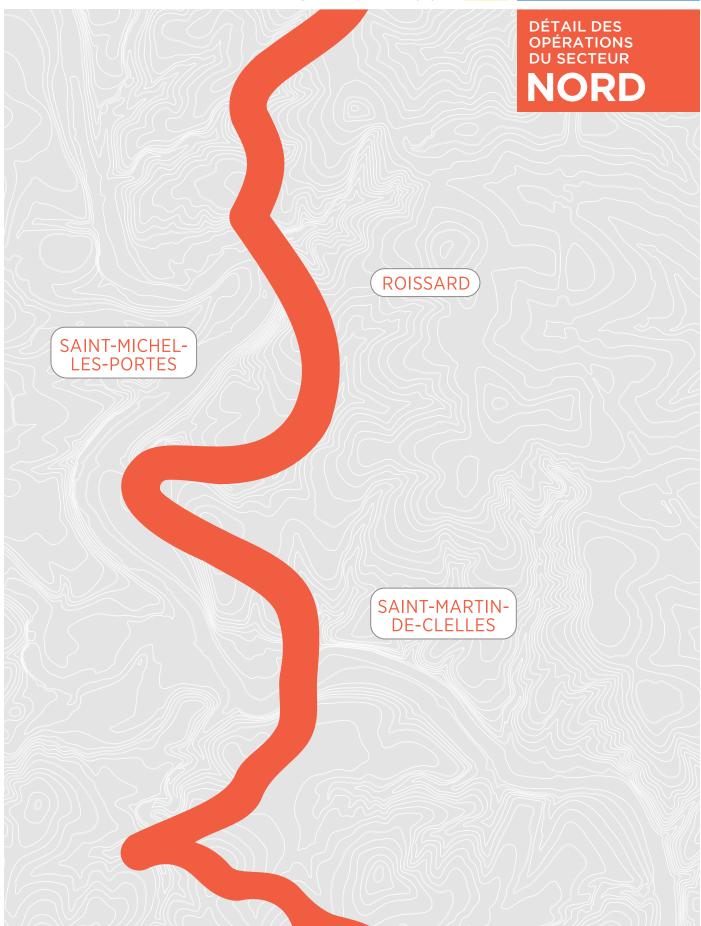
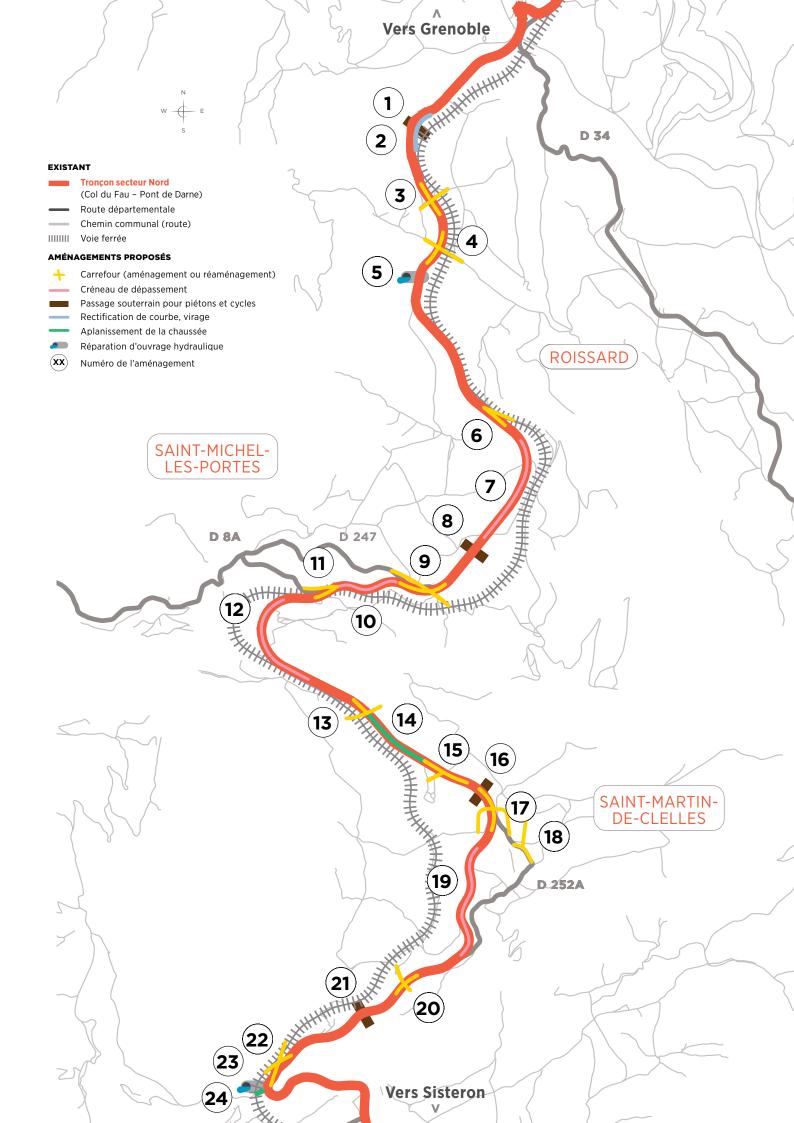


CONCERTATION

DU 21 JANVIER AU 22 FÉVRIER 2019







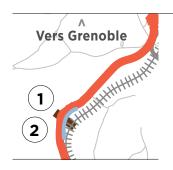


sommaire

1)(2	P OPÉRATION 1 Rectification d'un virage04
3 (4	OPÉRATION 2 Modification de carrefours existants06
(į	OPÉRATION 3 Réparation d'un ouvrage hydraulique08
	OPÉRATION 4 Modification d'un carrefour existant09
7)(8	OPÉRATION 5 Création d'un créneau de dépassement et d'un passage souterrain pour les modes doux10
(9	OPÉRATION 6 Modification d'un carrefour existant12
(1	OPÉRATION 7 Création d'un créneau de dépassement en zone de montagne
(1	OPÉRATION 8 Modification d'un carrefour existant14
(1	OPÉRATION 9 Création d'un créneau de dépassement15
(1	OPÉRATION 10 Modification d'un carrefour existant16
(1	OPÉRATION 11 Reprofilage de la chaussée17
15 16 17 1	Modification de carrefours existants et création d'un passage souterrain pour les modes doux
19 20 2	OPÉRATION 13 Création d'un créneau de dépassement, modification d'un carrefour existant et création d'un passage souterrain pour les modes doux20
(2	OPÉRATION 14 Modification d'un carrefour existant
(2	OPÉRATION 15 Réparation d'un ouvrage hydraulique
2	OPÉRATION 16 Aplanissement de la chaussée24

LIVRET SECTEUR NORD





Roissard

ESTIMATION BUDGÉTAIRE

1300 000 €

OPÉRATION 1

Rectification d'un virage

Aménagements (1)





NATURE DE L'OPÉRATION

L'opération consiste à modifier le virage du hameau de Farceyre sur 500 mètres.

OBJECTIFS

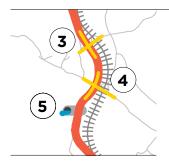
- Agrandir le rayon du virage et améliorer la visibilité.
- Sécuriser les déplacements des agriculteurs.
- Rendre visible et lisible l'intersection par les usagers de la RD 1075.

- Déplacement de la RD 1075 plus au sud.
- Déconstruction de la section de route déviée, sauf si un usage ultérieur est avéré.
- Création d'un passage sous la RD 1075 pour permettre l'accès par des véhicules agricoles aux parcelles situées entre la route et la voie ferrée et pour maintenir l'écoulement du ruisseau de Farceyre.
- Création d'un carrefour d'accès unique au nord pour permettre la desserte sécurisée des habitations.
- Création de bandes cyclables sur la RD 1075.









Roissard

ESTIMATION BUDGÉTAIRE

700 000 €

OPÉRATION 2

Modification de carrefours existants

Aménagements (3)





NATURE DE L'OPÉRATION

L'opération consiste à modifier l'intersection entre les voies communales d'accès aux hameaux du Fau et des Peyrouses et la RD 1075 par l'aménagement d'un carrefour en « X ». Elle consiste également à modifier l'intersection entre la voie communale d'accès au hameau du Fau plus au nord, la voie du passage à niveau et la RD 1075 par l'aménagement d'un carrefour en « X ». La modification de ces intersections s'accompagne d'une suppression des deux autres accès au hameau du Fau.

OBJECTIFS

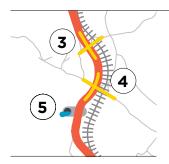
- Rétablir des distances de visibilité acceptables pour accéder à la RD 1075 en provenance des voies secondaires.
- Permettre aux véhicules, notamment agricoles et les plus longs, de tourner plus facilement vers les voies secondaires.
- Rendre visible et lisible les intersections par les usagers de la RD 1075.

- Mise des voies secondaires à la perpendiculaire de la RD 1075 et à plat pour réduire la gêne et l'inconfort visuel pour l'usager.
- Création pour chaque intersection d'une voie de tourne-à-gauche sur la RD 1075 pour les véhicules qui accèdent aux hameaux depuis la RD 1075 avec des îlots bordurés (éviter les chocs par l'arrière).
- Suppression des autres accès à la RD 1075 pour renforcer la sécurité et la lisibilité des aménagements.
- Création de bandes cyclables le long de la RD 1075.









Roissard

ESTIMATION BUDGÉTAIRE

300 000 €

DÉFINITION

Tablier d'un pont :

structure porteuse qui supporte les charges du trafic routier.

OPÉRATION 3

Réparation d'un ouvrage hydraulique

Aménagement (5)



NATURE DE L'OPÉRATION

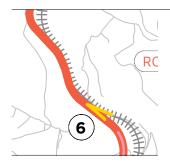
L'opération consiste à réparer l'ouvrage du pont sur Gravenon qui est en mauvais état.

OBJECTIFS

• Garantir le maintien de la circulation en entretenant les ouvrages d'art du réseau routier.

- Réparation du tablier du pont sous la chaussée suite à la corrosion et aux venues
- Reprise de la maçonnerie de support du garde-corps.





Roissard

ESTIMATION BUDGÉTAIRE

300 000 €



OPÉRATION 4

Modification d'un carrefour existant

Aménagement (6)



NATURE DE L'OPÉRATION

L'opération consiste à modifier l'intersection entre la voie communale d'accès au hameau de Gerboux (ou Gerbaud) et la RD 1075 par l'aménagement d'un carrefour en « T ».

OBJECTIFS

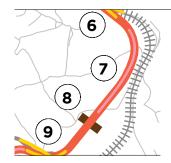
- Rétablir des distances de visibilité acceptables pour accéder à la RD 1075 en provenance du hameau.
- Permettre aux véhicules, notamment agricoles et les plus longs, de tourner plus facilement vers le hameau.
- Rendre visible et lisible l'intersection par les usagers de la RD 1075.

- Mise de la voie secondaire à la perpendiculaire de la RD 1075 et à plat pour réduire la gêne et l'inconfort visuel pour l'usager.
- Création d'une voie de tourne-à-gauche sur la RD 1075 pour les véhicules qui accèdent au hameau depuis la RD 1075 nord avec des îlots bordurés (éviter les chocs par l'arrière).
- Création de bandes cyclables sur la RD 1075.









LOCALISATION Saint-Michel-les-Portes

ESTIMATION BUDGÉTAIRE 3 700 000 €

OPÉRATION 5

Création d'un créneau de dépassement et d'un passage souterrain pour les modes doux

Aménagements (7





NATURE DE L'OPÉRATION

L'opération consiste à créer une zone de dépassement dans le sens Grenoble-Sisteron sur une longueur de 1000 mètres (créneau de dépassement à deux voies dans un sens et une voie dans le sens opposé). La vitesse maximale autorisée sera de 90 km/h dans le sens du dépassement et de 80 km/h dans le sens opposé.

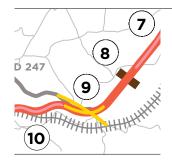
OBJECTIFS

• Dépasser en toute sécurité dans le sens Grenoble-Sisteron.

- Création d'une troisième voie en direction du col de la Croix-Haute, entre le hameau de Gerbaud et le carrefour Chauvinet.
- Création d'un passage sous la RD 1075 pour des usages récréatifs (randonnées à pied, vélo...) et pour maintenir la liaison « modes doux » entre le haut et le bas de la commune.
- Suppression des accès depuis les voies secondaires ou les chemins ruraux sur la section aménagée en créneaux de dépassement. L'accès aux hameaux à l'amont ou à l'aval de l'aménagement s'effectuera depuis le carrefour Chauvinet ou le carrefour Gerbaud.
- Création d'accotements stabilisés et revêtus pour renforcer la sécurité globale sur cette section.
- Création de bandes cyclables sur la RD 1075.







Saint-Michel-les-Portes

ESTIMATION BUDGÉTAIRE

500 000 €

OPÉRATION 6

Modification d'un carrefour existant

Aménagement (9)



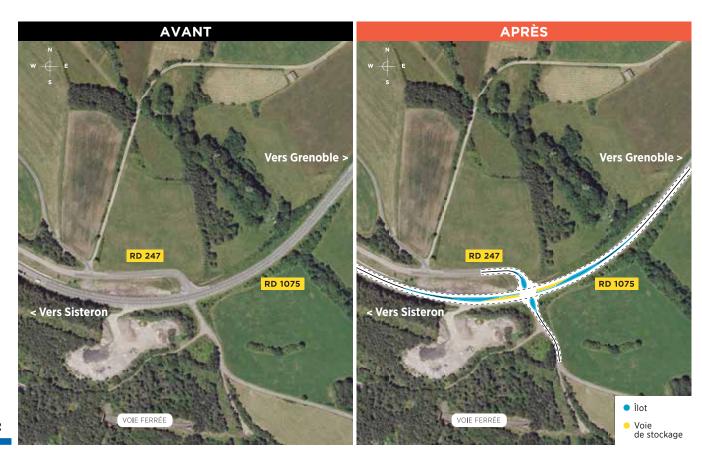
NATURE DE L'OPÉRATION

L'opération consiste à modifier l'intersection entre la voie communale d'accès au hameau de Vicaire à l'aval, la RD 247 et la RD 1075, par l'aménagement d'un carrefour en « X ».

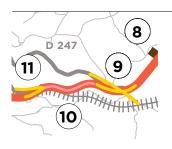
OBJECTIFS

- Rétablir des distances de visibilité acceptables pour accéder à la RD 1075 en provenance des voies secondaires.
- Permettre aux véhicules, notamment agricoles et les plus longs, de tourner plus facilement vers les hameaux.
- Rendre visible et lisible l'intersection par les usagers de la RD 1075.

- Mise des voies secondaires à la perpendiculaire de la RD 1075 et à plat pour réduire la gêne et l'inconfort visuel pour l'usager.
- Création d'une voie de tourne-à-gauche sur la RD 1075 pour les véhicules qui accèdent aux voies secondaires depuis la RD 1075 avec des îlots bordurés (éviter les chocs par l'arrière).
- Création de bandes cyclables le long la RD 1075.







Saint-Michel-les-Portes

ESTIMATION BUDGÉTAIRE

1800 000 €

OPÉRATION 7

Création d'un créneau de dépassement en zone de montagne

Aménagement (10)



NATURE DE L'OPÉRATION

L'opération consiste à créer une zone de dépassement dans le sens Sisteron-Grenoble sur une longueur de 200 mètres (créneau de dépassement à deux voies dans un sens et une voie dans le sens opposé). La vitesse maximale autorisée sera de 90 km/h dans le sens du dépassement et de 80 km/h dans le sens opposé.

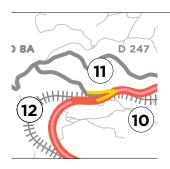
OBJECTIFS

• Dépasser en toute sécurité dans le sens Sisteron-Grenoble.

- Création d'une troisième voie en sens « montant » en direction du col du Fau, de courte distance entre le carrefour avec la RD 8a et le carrefour Chauvinet, sur une section contrainte par la topographie (virage, rampe).
- Création d'accotements stabilisés et revêtus pour renforcer la sécurité globale sur cette section.
- Création de bandes cyclables le long de la RD 1075.







Saint-Michel-les-Portes

ESTIMATION BUDGÉTAIRE

500 000 €

OPÉRATION 8

Modification d'un carrefour existant

Aménagement (11)



NATURE DE L'OPÉRATION

L'opération consiste à modifier l'intersection entre la RD 8a en direction du centre de Saint-Michel-les-Portes et la RD 1075 par l'aménagement d'un carrefour en «T».

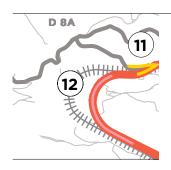
OBJECTIFS

- Rétablir des distances de visibilité acceptables pour accéder à la RD 1075 en provenance de Saint-Michel-les-Portes.
- Rendre visible et lisible l'intersection par les usagers de la RD 1075 et éviter la confusion entre RD 1075 et la RD 8a qui sont aujourd'hui pratiquement dans le même axe.

- Mise de la voie secondaire à la perpendiculaire de la RD 1075 et à plat pour réduire la gêne et l'inconfort visuel pour l'usager.
- Création d'une voie de tourne-à-gauche sur la RD 1075 pour les véhicules qui accèdent à Saint-Michel-les-Portes depuis la RD 1075 sud avec des îlots bordurés (éviter les chocs par l'arrière).
- Création des bandes cyclables le long de la RD 1075.







LOCALISATION Saint-Michel-les-Portes

ESTIMATION BUDGÉTAIRE

4 300 000 €

OPÉRATION 9

Création d'un créneau de dépassement

Aménagement (12)



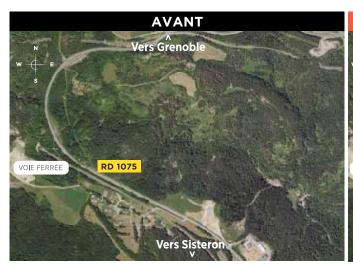
NATURE DE L'OPÉRATION

L'opération consiste à créer une zone de dépassement dans le sens Grenoble-Sisteron sur une longueur de 800 mètres (créneau de dépassement à deux voies dans un sens et une voie dans le sens opposé). La vitesse maximale autorisée sera de 90 km/h dans le sens du dépassement et de 80 km/h dans le sens opposé.

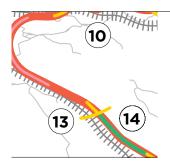
OBJECTIFS

• Dépasser en toute sécurité dans le sens Grenoble-Sisteron.

- Création d'une troisième voie en direction du col de la Croix-Haute, entre La Bâtie d'Ambel et le carrefour des Granges-Thoranne.
- Suppression des accès depuis les voies secondaires ou les chemins ruraux sur la section aménagée en créneaux de dépassement. L'accès aux hameaux à l'aval de l'aménagement s'effectuera depuis La Bâtie d'Ambel (voie à créer).
- Création d'accotements stabilisés et revêtus pour renforcer la sécurité globale sur cette section.
- Création de bandes cyclables le long de la RD 1075.







LOCALISATION Saint-Michel-les-Portes

ESTIMATION BUDGÉTAIRE

700 000 €

OPÉRATION 10

Modification d'un carrefour existant

Aménagement (13)



NATURE DE L'OPÉRATION

L'opération consiste à modifier l'intersection entre les voies d'accès au hameau des Granges-Thoranne et à la plateforme bois depuis la RD 1075 par l'aménagement d'un carrefour en « X ».

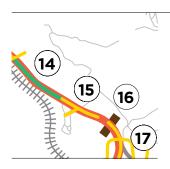
OBJECTIFS

- Rétablir des distances de visibilité acceptables pour accéder à la RD 1075 en provenance des voies secondaires.
- Permettre aux véhicules, notamment agricoles et les plus longs, de tourner plus facilement vers les voies secondaires.
- Rendre visibles et lisibles les intersections par les usagers de la RD 1075.

- Rabattement des deux voies secondaires sur un seul carrefour plus au nord. Cette modification s'accompagne d'un allongement des voies secondaires.
- Mise des voies secondaires à la perpendiculaire de la RD 1075 et à plat pour réduire la gêne et l'inconfort visuel pour l'usager.
- Création d'une voie de tourne-à-gauche sur la RD 1075 pour les véhicules qui accèdent aux voies secondaires depuis la RD 1075 avec des îlots bordurés (éviter les chocs par l'arrière).
- Création de bandes cyclables sur la RD 1075.







Saint-Michel-les-Portes

ESTIMATION BUDGÉTAIRE

500 000 €



OPÉRATION 11

Reprofilage de la chaussée

Aménagement (14)



NATURE DE L'OPÉRATION

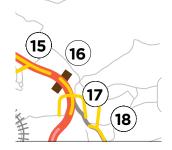
La route présente ponctuellement une bosse qui masque les véhicules provenant du sens opposé. L'opération consiste à supprimer cette bosse pour augmenter les distances de visibilité.

OBJECTIFS

- Rétablir des distances de visibilité suffisantes pour sécuriser les dépassements sur la RD 1075 dans les deux sens de circulation.
- Améliorer les caractéristiques géométriques de la plate-forme routière sur 600 mètres pour renforcer la sécurité globale sur cette section (accotements stabilisés et revêtus) et créer des bandes cyclables sur la RD 1075.







LOCALISATIONSaint-Martin-de-Clelles

ESTIMATION BUDGÉTAIRE

900 000 €

OPÉRATION 12

Modification de carrefours existants et création d'un passage souterrain pour les modes doux

Aménagements (15)







NATURE DE L'OPÉRATION

L'opération consiste à modifier l'intersection entre la RD 252a en direction du centre de Saint-Martin-de-Clelles, le chemin communal à l'amont et la RD 1075 par l'aménagement d'un carrefour en « X ».

OBJECTIFS

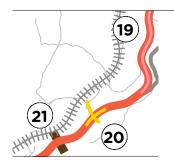
- Rétablir des distances de visibilité acceptables pour accéder à la RD 1075 en provenance des voies secondaires.
- Permettre aux véhicules, notamment agricoles et les plus longs, de tourner plus facilement vers les voies secondaires.
- Rendre visible et lisible l'intersection par les usagers de la RD 1075.

- Mise des voies secondaires à la perpendiculaire de la RD 1075 et à plat pour réduire la gêne et l'inconfort visuel pour l'usager.
- Création d'une voie de tourne-à-gauche sur la RD 1075 pour les véhicules qui accèdent aux voies secondaires depuis la RD 1075 avec des îlots bordurés (éviter les chocs par l'arrière).
- Création d'un passage sous la RD 1075 pour des usages agricoles (à préciser ultérieurement) et des usages récréatifs (chemins de randonnée, circuits VVT...).
- Report de l'accès aux hameaux des Vorzis et de la Chabannerie à partir du carrefour de la Croix (chemin de la Croix à rendre circulable).
- Création de bandes cyclables le long de la RD 1075.









LOCALISATIONSaint-Martin-de-Clelles

ESTIMATION BUDGÉTAIRE 5 600 000 €

OPÉRATION 13

Création d'un créneau de dépassement, modification d'un carrefour existant et création d'un passage souterrain pour les modes doux

Aménagements (19







NATURE DE L'OPÉRATION

L'opération consiste à créer une zone de dépassement dans le sens Sisteron-Grenoble sur une longueur de 700 mètres (créneau de dépassement à deux voies dans un sens et une voie dans le sens opposé). La vitesse maximale autorisée sera de 90 km/h dans le sens du dépassement et de 80 km/h dans le sens opposé. L'opération consiste également à une nouvelle intersection au niveau du hameau de Beylloux par l'aménagement d'un carrefour en « X ».

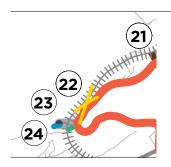
OBJECTIFS

- Rétablir des distances de visibilité acceptables pour accéder à la RD 1075 depuis les hameaux de Chauplanon et de Beylloux.
- Rendre visible et lisible l'intersection par les usagers de la RD 1075.
- Dépasser en toute sécurité dans le sens Sisteron-Grenoble.

- Création d'une troisième voie en direction du col du Fau, entre le carrefour avec la RD 252 au sud en direction de Saint-Martin-de-Clelles et le carrefour de la Chabannerie.
- Suppression des accès depuis les voies secondaires ou les chemins ruraux sur la section aménagée en créneaux de dépassement. L'accès au hameau de Chauplanon s'effectuera depuis un carrefour à créer plus au sud au niveau du hameau de Beylloux (voie à créer à l'amont pour rejoindre Chauplanon).
- Mise des voies secondaires à la perpendiculaire de la RD 1075 et à plat pour réduire la gêne et l'inconfort visuel pour l'usager.
- Création d'une voie de tourne-à-gauche sur la RD 1075 pour les véhicules qui accèdent aux voies secondaires depuis la RD 1075 avec des îlots bordurés (éviter les chocs par l'arrière).
- Création d'un passage sous la RD 1075 pour des usages récréatifs (randonnées à pied, vélo...) et pour maintenir la liaison « modes doux » entre le haut et le bas de la commune au niveau du hameau de Beylloux.
- Aménagement d'accotements stabilisés et revêtus pour renforcer la sécurité globale sur cette section.
- Création de bandes cyclables le long de la RD 1075.







Saint-Martin-de-Clelles

ESTIMATION BUDGÉTAIRE

800 000 €



OPÉRATION 14

Modification d'un carrefour existant

Aménagement (22)



NATURE DE L'OPÉRATION

L'opération consiste à modifier l'intersection entre la voie communale d'accès au hameau des Riperts et la RD 1075 par l'aménagement d'un carrefour en « T ».

OBJECTIFS

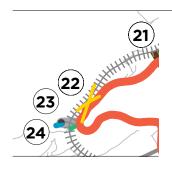
- Rétablir des distances de visibilité acceptables pour accéder à la RD 1075 en provenance du hameau.
- Permettre aux véhicules, notamment agricoles et les plus longs, de tourner plus facilement vers le hameau.
- Rendre visible et lisible l'intersection par les usagers de la RD 1075.

- Déplacement de l'intersection plus au sud et création d'une nouvelle voie d'accès au hameau. L'ancienne voie sera réservée uniquement aux piétons pour leur permettre d'accéder aux arrêts de bus en sécurité.
- Mise de la voie secondaire à la perpendiculaire de la RD 1075 et à plat pour réduire la gêne et l'inconfort visuel pour l'usager.
- Création d'une voie de tourne-à-gauche sur la RD 1075 pour les véhicules qui accèdent au hameau depuis la RD 1075 sud avec des îlots bordurés (éviter les chocs par l'arrière).
- Création de bandes cyclables le long de la RD 1075.









Saint-Martin-de-Clelles

ESTIMATION BUDGÉTAIRE

300 000 €

DÉFINITION

Affouillement:

terrain creusé par l'érosion de l'eau.

OPÉRATION 15

Réparation d'un ouvrage hydraulique

Aménagement (23)



NATURE DE L'OPÉRATION

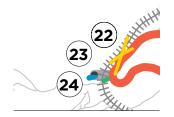
L'opération consiste à réparer l'ouvrage du pont de Darne, qui est en mauvais état.

OBJECTIFS

• Garantir le maintien de la circulation en entretenant les ouvrages d'art du réseau routier.

CARACTÉRISTIQUES

• Comblement des affouillements naissants au niveau de la base du mur aval.



LOCALISATION

Saint-Martin-de-Clelles

ESTIMATION BUDGÉTAIRE

100 000 €

OPÉRATION 16

Aplanissement de la chaussée

Aménagement (24)



NATURE DE L'OPÉRATION

L'opération consiste à faciliter l'accès à l'espace naturel. Le carrefour n'est pas modifié.

CARACTÉRISTIQUES

• Renforcement et diminution de la pente de la voie d'accès.